



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22087783

MONITEUR BELGE

13-07-2022

BELGISCH STAATSBLAAD

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

01 JUL. 2022

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0403 179 807**

Nom

(en entier) : **MAURICE LE CLERCQ ET FILS - KEWLOX - MAURICE LE CLERCQ EN ZONEN - KEWLOX**

(en abrégé) : **KEWLOX**

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Rue Sainte Anne, Longchamps 7 - 5310 Eghezée**

Objet de l'acte : **Renouvellement de mandats - Fin de mandats**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019

L'assemblée à l'unanimité renouvelle les mandats des administrateurs pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée de 2025. Sont renommés :

Jean Feyens, domicilié 7 ter Eyckenstraat, 1932 Sint-Stevens-Woluwe. Son mandat est rémunéré.

Geneviève Le Clercq, domiciliée 7 ter Eyckenstraat, 1932 Sint-Stevens-Woluwe. Son mandat est rémunéré.

Marie-Sibylle Feyens, domiciliée 7 ter Eyckenstraat, 1932 Sint-Stevens-Woluwe. Son mandat est gratuit.

Kewlox Bruxelles Sprl (n° d'entreprise 0479.403.494), 7 Rue Sainte-Anne, 5310 Leuze, représenté par sa représentante permanente Geneviève Le Clercq, gérante. Son mandat est rémunéré.

Afin de mettre à jour les données de l'entreprise auprès de la BCE, l'Assemblée confirme que les mandats suivants n'ont pas été renouvelés à leur échéance le 28 mai 2013 :

-Dian SA (n° d'entreprise 0448523842), 12 Route de la Barrière, 6970 Tenneville, représenté par son gérant Monsieur Georges Fontaine

-Guy De Backer, 16 Oude Heerbaan, 9420 Erpe

-Nicolas De Becker, 136 Leuvensesteenweg, 3080 Tervuren

-Baudouin Le Clercq, 1 Impasse de la Gadale, 1370 Jodoigne

Jean Feyens, administrateur délégué mandate J. Jordens SRL aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente assemblée en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrughe

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).